



## NETTOYANT DESINFECTANT ALIMENTAIRE ECO

Nettoyant désinfectant concentré des sols et surfaces.

S'utilise en milieu hospitalier, crèches, industrie, maison de retraite y compris dans les cuisines, restaurants, locaux de préparation et de transformation des denrées alimentaires.

Convient pour éliminer toutes souillures grasses des sols, murs, plans de travail.

Bactéricide EN 1276 en 5 min à 1,5% en conditions de saleté à 20°C.

Ne contient pas d'ammonium quaternaire.

### Mode d'emploi

Diluer le produit de 1 à 2 %.

Étendre la solution sur la surface.

Laisser agir au minimum 5 minutes.

Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation ».

### Conditionnements

Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

### Données techniques

▶ Aspect : liquide limpide incolore

▶ pH 1 - 2

▶ Densité : 1,07 - 1,09

### Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas utiliser en association avec d'autres produits.

Ne pas utiliser sur supports ferreux.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

### Sécurité selon FDS

La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême de pH.

Corrosion cutanée, Catégorie 1.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Produit biocide TP 4

Substance active biocide : acide lactique, CAS : 79-33-4 240 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

«Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>»

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

01-07-2019 Ind. 2

